

# Note de couverture de la requête d'un financement accéléré COVID-19

<b>CONTEXTE</b>	
Pays :	République Centrafricaine
Agent (s) partenaire(s) :	UNICEF
Agence(s) de coordination :	Union Européenne
Intitulé du programme :	PROGRAMME DE RÉPONSE DU SYSTÈME EDUCATIF CENTRAFRICAIN AU COVID-19
Montant total du financement accéléré COVID-19 :	10 millions \$USD
Commissions de l'agent partenaire (en supplément du montant total du financement accéléré COVID-19 demandé) <sup>1</sup> :	700,000 \$USD
Commissions de l'agent partenaire en % du montant total du financement accéléré demandé :	9.3%
Date de soumission de la requête pour un financement accéléré COVID-19 :	5/13/2020
Date estimée de démarrage du financement accéléré COVID-19 :	6/1/2020
Date estimée de clôture du financement accéléré COVID-19 (doit correspondre au dernier jour du mois, par exemple : le 30 juin 2021) :	5/31/2021
Date prévue pour la remise du rapport de fin d'exécution (au maximum 6 mois après la date de clôture du programme) :	11/30/2021

<b>Modalités du financement</b> - (mettre un 'X')	<input type="checkbox"/>	Fonds commun sectoriel
	<input type="checkbox"/>	Fonds commun de projet / Cofinancement
	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet autonome

<sup>1</sup> Commissions de l'agent partenaire : Les commissions générales de l'agent partenaire s'ajoutent à l'AMP et sont déterminées selon les règles internes de l'agent partenaire. Régées au siège de l'agent partenaire, elles correspondent à des frais généraux et contribuent généralement au défraiement des frais administratifs et autres charges encourues au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés. Ces commissions sont prédéterminées dans l'accord sur les procédures financières conclu entre l'agent partenaire et l'administrateur fiduciaire du PME.

## **Note à l'attention de l'utilisateur**

### **Vérification de l'éligibilité :**

→ Avant de soumettre une requête de financement accéléré COVID-19, le Gouvernement ou l'Agence de coordination informe le Secrétariat de l'intention du pays de présenter une requête et fournit un calendrier pour la soumission de la requête auprès du Secrétariat.

### **Lignes directrices pour le financement accéléré :**

→ Les candidats doivent lire [directive relatives au dépôt d'une requête d'un financement accéléré COVID-19](#), qui explique le processus d'élaboration de la requête, y compris le calendrier, les étapes nécessaires. Si le candidat a besoin d'informations supplémentaires, il peut contacter le responsable-pays au Secrétariat.



Proposition au Partenariat Mondial pour l'Éducation  
d'un financement accéléré pour répondre à la crise du COVID-19 sous forme  
d'un don de 7 millions de dollars américains  
en faveur de la République Centrafricaine

---

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE, REPRÉSENTANT LES  
QUATRE MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION

UNICEF - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

En tant que co-coordonateur du Cluster Education et en collaboration avec le  
Groupe Local des Partenaires de l'Éducation

## Table des matières

Acronymes et Sigles .....	5
Information de base.....	6
I – Introduction et contexte .....	6
II – Éléments stratégiques.....	10
Référence aux ODD et aux résultats clés pour les enfants.....	10
La vision générale.....	14
Les objectifs de l’action .....	14
Ciblage et équité.....	14
III – Axes d’interventions clés et leurs contenus .....	16
Axe 1 : Sensibilisation et prévention au COVID-19 .....	16
Axe 2 : Poursuite des activités pédagogiques pour tous les élèves .....	21
Axe 3 : Relèvement et renforcement de la résilience du système éducatif Centrafricain .....	26
IV – Suivi et évaluation.....	29
V – Gestion du projet et modalités de mise en œuvre.....	31
VI – Gestion des risques.....	32
VII – Budget et chronogramme (voir annexe 1).....	34
VIII – Cadre logique (voir annexe 2).....	34

## Acronymes et Sigles

BM :	Banque Mondiale
C4D :	Communication for Development
CC :	Chef de Circonscription
CPR :	Centre Pédagogique Régional
ECW :	Education Cannot Wait
EF1 & EF2 :	Enseignement Fondamental 1 &2
EGRA :	Early Grade Reading Assessment (évaluation du niveau de lecture chez les plus jeunes)
EHA :	Eau Hygiène et Assainissement
ESP :	Études Statistiques et Planification
EPSP :	Enseignement Primaire Secondaire et des Partenariats
ETFP :	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FNAPEC :	Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants Centrafrique
HACT :	Harmonized Approach to Cash Transfer
IA :	Inspection d'Académie
IAI :	Instruction Audio Interactive
IDH :	Indice de Développement Humain
INRAP :	Institut National de Recherche et d'Animation Pédagogique
KFW:	Etablissement de crédit pour la reconstruction (institution allemande)
LTA :	Long-Term Agreement
MEPS :	Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire
NFI :	Non Food Items
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OEV :	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PNUAD :	Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSE :	Plan Sectoriel de l'Éducation
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RCA :	République Centrafricaine
RTS :	Radio Télévision Scolaire
SIGE :	Système d'Information et de Gestion de l'Information
SG :	Secondaire Général
STP :	Secrétariat Technique Permanent
UE :	Union Européenne
UNHCR :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNPP :	United Nations Partner Portal

# PROGRAMME DE RÉPONSE DU SYSTÈME EDUCATIF CENTRAFRICAIN AU COVID-19

SOUMIS AU FONDS DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

POUR UN FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ À LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE SOUS FORME D'UN DON DE 7 MILLIONS DE DOLLARS US

## Information de base

Instrument de financement	Don PME à la République Centrafricaine
Coût total du projet (y compris la gestion)	US\$ 7 millions
Objectif général du projet	Appuyer le gouvernement et les structures décentralisées ainsi que les partenaires de mise en œuvre, en étroite coopération avec le GLPE et le Cluster-Education, afin d'atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur tous les enfants Centrafricains, en mettant l'accent sur les plus vulnérables et les zones les plus sensibles à la contamination.
Populations cibles	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ 907,850 enfants (EF1 et EF2)</li><li>➤ 140,408 orphelins et enfants vulnérables</li><li>➤ 50,000 enfants déscolarisés du niveau EF 1</li><li>➤ 2,353 établissements de niveau préscolaire au niveau lycée</li><li>➤ 6,000 enseignants</li><li>➤ 150 cadres du MEPS</li></ul>
Date de démarrage souhaitée	1 <sup>er</sup> juin 2020
Date de clôture	31 mai 2021

## I – Introduction et contexte

Le virus du Coronavirus en 2019 (COVID-19), après avoir été qualifié d'urgence de santé publique d'ampleur internationale par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et selon le Règlement Sanitaire International de 2005, a été défini comme une pandémie, le 11 mars 2020.

Il n'existe pas aujourd'hui de vaccin ou de traitement scientifiquement reconnu efficace contre ce virus du COVID-19, mais des recherches sont actuellement en cours sur des traitements expérimentaux pour

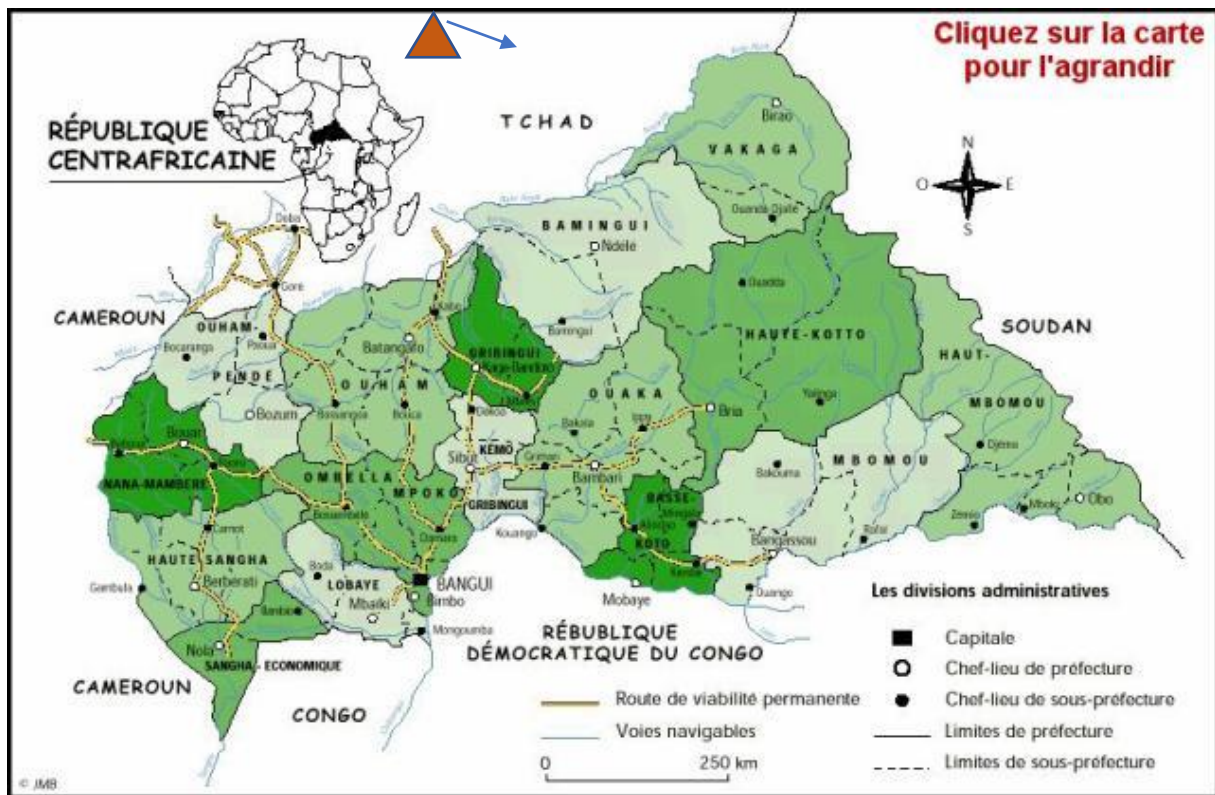
tenter d'y parvenir. Cette épidémie a la particularité d'évoluer rapidement et la confirmation de sa présence sur la quasi-totalité des pays ne s'est pas fait attendre.

Cette pandémie a contraint les gouvernements à décréter la fermeture des établissements scolaires, touchant 89% de la population mondiale des élèves et des étudiants. L'école a ainsi été stoppée pour 1,5 milliards d'élèves répartis sur 188 pays à travers le monde. Les gains jusque-là acquis dans l'accès à l'éducation et dans l'amélioration des apprentissages risquent d'être compromis de manière permanente. Cette situation prive aussi bon nombre d'élèves de l'environnement protecteur que représente pour eux l'école et de toutes ses autres formes d'appui telles que la santé scolaire, la cantine ou le bien-être de façon générale. Les enfants les plus vulnérables, incluant les filles, les migrants, les réfugiés, les retournés, les enfants en situation de handicap, les pauvres et ceux issus des autres groupes marginalisés sont évidemment les plus fragiles.

La crise humanitaire en République Centrafricaine (RCA) est parmi les plus grandes crises humanitaires dans le monde, en considérant la proportion de la population qui a besoin d'assistance humanitaire. Un cinquième de la population a été forcé de se déplacer à cause du conflit. La situation sécuritaire dans la majeure partie du pays reste très volatile en raison d'affrontements entre groupes armés, prenant de ce fait la population en otage. Cette situation rend encore plus difficile l'accès aux services sociaux de base pour les Centrafricains/es. Selon le rapport général des besoins humanitaires de 2020 (*Humanitarian Needs Overview*), 2,6 millions de la population Centrafricaine dont plus de la moitié sont des enfants auront besoin de protection et d'assistance humanitaire (52% de la population totale) et 1,7 millions de personnes auront des besoins urgents et sévères (le nombre de personnes dans le besoin ayant augmenté de 5% depuis 2019).

La probabilité d'un risque d'une épidémie d'ampleur nationale en RCA est haute. Le pays compte un total de 23 points d'entrée vers les 6 pays avec lesquels elle partage ses frontières. Le risque d'une extension de l'épidémie de COVID-19 en RCA est élevé car la situation réelle n'est pas clairement appréhendée et les données relatives à la pandémie ne sont pas disponibles. Le 9 mai 2020, 179 cas cumulés ont été confirmés, depuis le 1<sup>er</sup> cas survenu en date du 11 mars, et sur un total de 5721 personnes testées. Cependant, le recensement aléatoire et incertain de potentiels cas en dehors de la capitale impose à une considération prudente des chiffres avancés. Le pays fait face à une détérioration considérable des conditions de santé, de l'économie et de la vie sociale d'une population déjà fatiguée par une décennie de crise sociale et politique. Il est estimé que la capacité du pays à mettre en œuvre une réponse effective et adaptée à la vitesse des contaminations, est limitée à tel point que la propagation du virus aurait un énorme impact sur l'économie et le tissu social du pays. En cas d'une telle épidémie, les services de santé seraient dépassés et rendraient impossible une prise en charge adaptée des personnes atteintes par le virus, sans parler des autres malades qui afflueraient. Aussi, la menace d'une paralysie des activités économiques et sociales, aggravée par le fait que la RCA est un pays enclavé, pèse sur le pays. La forte composante non-formelle de l'économie nationale associée aux restrictions de mouvements et d'accès aux marchés porteraient un coup dur sur le revenu de nombreux foyers. Des conséquences économiques négatives plus larges auront un impact durable.

### **Carte de la République Centrafricaine, découpage administratif et les zones frontalières**



En ce qui concerne le système éducatif Centrafricain, le Gouvernement a déclaré la fermeture de tous les établissements scolaires du pays, dès le 27 mars 2020, pour une durée initiale de 15 jours reconductible selon l'évolution de la situation, afin de réduire les risques de propagation et protéger les élèves. Les écoles sont toujours fermées. Cependant et comme le stipule l'UNESCO, la fermeture, même temporaire, des établissements scolaires entraîne des coûts sociaux et économiques élevés. Cette fermeture a un impact certain sur les 3,679 établissements scolaires fonctionnels (Préscolaire, Fondamental 1 (F1), Fondamental 2 (F2), Secondaire Général (SG), Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP), Alphabétisation et enseignement Supérieur) publics et privés et touche toute la population scolaire et estudiantine, sans accès à une activité d'apprentissage. Selon l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire de 2018-2019, Les établissements accueillent 1,416,969 apprenants répartis comme suit :

- 36,997 enfants entre 3 à 5 ans (dont 18,908 filles),
- 1,168,377 enfants et adolescents (6-18 ans) du Fondamental 1 (dont 512,567 filles) et
- 165,288 apprenants (62,840 filles) de l'ensemble du Fondamental 2 (cycles courts et longs),
- 6,503 apprenants de l'enseignement technique et de la formation professionnelle,
- 24,741 apprenants dans les classes d'alphabétisation
- 15,063 étudiants au niveau de l'enseignement supérieur

Les perturbations induites par ces fermetures d'écoles affectent l'ensemble des communautés, mais les conséquences ainsi que les risques de protection sont particulièrement graves pour les enfants défavorisés, en particulier les filles, et leurs familles. De ces conséquences, on peut citer notamment :



- **L'interruption du processus d'enseignement-apprentissage** : la fermeture des écoles prive les enfants et les jeunes de possibilités de développement et de perfectionnement, surtout pour les élèves défavorisés, qui ont généralement accès à un nombre plus restreint de possibilités éducatives en dehors du cadre scolaire. A cela s'ajoute l'incertitude pour les élèves concernés, de pouvoir passer les examens nationaux.
- **Manque d'alternatives éducatives pertinentes et efficaces** : dans le sillage de la propagation du COVID-19, la fermeture des écoles en RCA survient à un moment où le système éducatif n'est pas réellement préparé à compenser ces fermetures par d'autres alternatives éducatives. De même, les parents et les communautés ne disposent pas des compétences et ressources pour faciliter l'apprentissage à la maison. Cela vaut particulièrement pour les parents dont le niveau d'instruction et les ressources sont limités.
- **Insuffisances et inégalités d'accès aux portails d'apprentissage numérique** : en RCA, l'insuffisance de l'accès aux technologies ou à une bonne connexion Internet est un obstacle à la continuité de l'apprentissage, notamment pour les élèves issus de familles défavorisées.
- **Incidence mécanique sur la sécurité et la protection des enfants et des jeunes** : l'école constitue un environnement sain et protecteur pour les enfants et les jeunes. En dehors de l'école, ils sont exposés à des risques de toutes sortes en particulier les filles, et les enfants en déplacements, qu'il s'agisse de déplacés internes, de réfugiés, ou de populations rapatriées.
- **Tendance à l'augmentation des taux de décrochage scolaire** : il est très difficile de faire en sorte que les enfants et les jeunes reviennent à l'école, qu'ils rattrapent le retard scolaire induit par la fermeture des établissements scolaires et qu'ils y restent lorsque ces établissements scolaires réouvriront, surtout si la fermeture est prolongée. Là encore cette situation est aggravée chez les populations en déplacements, dans les familles les plus pauvres, notamment pour les filles parfois utilisée pour des activités de subsistance au bénéfice de la famille mais aux risques accrus de grossesses ou mariages précoces.

Pour toutes ces raisons, l'UNICEF au niveau global, en tant que membre du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), et en coopération étroite avec les autres membres, met en place une réponse à grande échelle de son secteur éducation, afin de réduire l'impact de la crise actuelle.

En RCA, le bureau de l'UNICEF se propose de contribuer à la mise en œuvre du plan de réponse COVID-19 du gouvernement Centrafricain, pour réduire au maximum les effets de cette crise sur son système éducatif. A travers cette requête du financement accéléré du PME et en travaillant étroitement avec les autorités éducatives, le Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE) et le Cluster, l'UNICEF entend porter à l'échelle du pays, les réponses prioritaires visant les buts suivants :

- Appuyer la continuité de l'apprentissage à travers des méthodes innovantes notamment les programmes d'enseignement à distance ;
- Préparer les écoles à travers des communications et des sensibilisations, pour en faire un cadre protecteur visant à réduire les risques de contamination, et des équipements pour assurer des conditions d'hygiène adaptées ;
- Appuyer l'ouverture des écoles dans des meilleures conditions grâce à des campagnes de retour à l'école, et des programmes de classes de rattrapage ;
- Améliorer dans les écoles, les accès aux services tels que l'hygiène et l'assainissement, la santé, et la protection ;

- Assurer un suivi de la situation pour documenter les progrès et réitérer les actions positives.

La mise à l'échelle nationale du plan de réponse grâce au financement accéléré du PME s'appuie notamment sur l'analyse des enfants les plus vulnérables, pour s'assurer d'une réponse qui ne laissera aucun enfant de côté. Cette stratégie a été développée grâce à un processus participatif avec la sollicitation des cadres du MEPS, et des différents acteurs du secteur de l'éducation par l'intermédiaire du GLPE (Cluster-Education, UNICEF, AFD, Banque Mondiale, les partenaires bilatéraux, les ONG internationales ...). La complexité de la crise humanitaire en République Centrafricaine pourrait amener à qualifier de vulnérable la situation d'un très grand nombre d'habitants, tenant compte de critères tels que l'accès aux services sociaux de base ou ceux de la vulnérabilité économique. Pour ce programme néanmoins, en référence à la notion d'équité et à sa stratégie humanitaire<sup>2</sup>, l'UNICEF s'attachera à cibler en priorité les enfants dont la vulnérabilité relève de problèmes tels que ceux liés à l'instabilité géographique (cas des déplacés internes, des réfugiés, des retournés), aux atteintes à la santé physique ou mentale, ou aux discriminations de toutes sortes.

En RCA, suite aux concertations entre les partenaires techniques et financiers ainsi que le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire sous la coordination de l'Union Européenne en tant que chef de file, deux partenaires se sont proposés comme de potentiels agent partenaire pour le financement accéléré COVID-19 du PME.

L'UNICEF a finalement été le choix du GLPE pour soutenir le Ministère dans la préparation de la requête de financement au PME, et dans la mise en œuvre effective d'une partie du plan de réponse. Ce choix motivé par l'expérience de l'UNICEF en matière de réponse à l'urgence et de son déploiement sur l'ensemble du territoire centrafricain avec ses quatre bureaux de zones dans les localités stratégiques, a ensuite été entériné par le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire le 5 mai 2020.

## II – Éléments stratégiques

### Référence aux ODD et aux résultats clés pour les enfants

Le quatrième objectif de développement durable est d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable<sup>3</sup>.

A travers ce programme, l'UNICEF souhaiterait particulièrement appuyer le gouvernement Centrafricain pour que, malgré les nombreuses menaces qui pèsent sur l'éducation dont les risques de pandémie, les filles et les garçons puissent suivre sur un pied d'égalité un cursus scolaire complet, depuis leur plus jeune âge et jusqu'à l'acquisition des compétences nécessaires à l'emploi, et cela quelles que soient leurs origines, leurs conditions ou leurs religions.

---

<sup>2</sup> <https://www.unicef.org/appeals/car.html>

<sup>3</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/>

L'approche globale de l'UNICEF pour la réponse au COVID-19 est guidée par la stratégie globale en éducation dont la poursuite de deux résultats clés pour les enfants, à savoir un accès équitable et durable à l'éducation et l'amélioration des résultats d'apprentissages. Pour faire référence à ces derniers, l'UNICEF analyse habituellement les progrès que devraient faire les élèves en lecture, en mettant l'accent sur les enfants les plus vulnérables (les filles, les enfants les plus pauvres, les enfants réfugiés, déplacés, retournés, ou vivant avec un handicap, etc.) qui présentent des risques accrus d'être délaissés, d'abandonner l'école ou d'être exposés à toutes sortes de dangers résultant de la crise (enrôlement dans les groupes armés, trafic humains ...et autres abus divers). Ces progrès devraient se matérialiser de la façon suivante :

- Chaque enfant de 5 ans est prêt pour l'école (capable de nommer 10 lettres de l'alphabet et de reconnaître les chiffres de 1 à 10)
- Chaque enfant de 10 ans est capable de réussir à l'école (capable de lire un paragraphe et avoir un niveau de base en mathématiques)
- Chaque enfant de 18 ans est prêt pour faire la transition vers le monde du travail (avoir des compétences en lecture, calcul, numérique ainsi que des compétences spécifiques à un métier)

Toutefois en RCA, les récentes études à l'instar du test EGRA menés en mai – juin 2019 sur des élèves des premières sections CP, CE1 et CE2 dans les écoles privées, laïques et publiques de la capitale pour évaluer le niveau de lecture et de compréhension de lecture, préalablement à la production du plan sectoriel 2020-2029 (PSE) des quatre Ministères de l'Education, ont montré que les élèves de ce pays étaient très en dessous des niveaux de référence (respectivement 57%, 41% et 20% des élèves du CP (primaire 1<sup>ère</sup> année), CE1 (primaire 3<sup>ème</sup> année) et CE2 (primaire 4<sup>ème</sup> année) sont incapables de lire un seul mot familier par minute dans une liste de 50 mots isolés). Il conviendra donc d'adapter la stratégie à cette situation.

Un des piliers d'intervention pour l'atteinte de ces deux résultats clés pour les enfants, réside dans le fait de savoir développer des approches innovantes et multi-sectorielles, d'en assurer le suivi, et de mettre à l'échelle les interventions à succès du terrain. La situation très particulière de la crise actuelle et notre capacité à y répondre devrait justement solliciter ces aspects dans nos interventions, comme nous allons le décrire dans le contenu de cette proposition.

## Articulation avec le Plan Sectoriel de l'éducation et les autres interventions de réponse au COVID-19 dans le secteur de l'Education

Cette proposition est en adéquation avec un certain nombre de recommandations qui ont été faites dans le Plan Sectoriel de l'Education 2020-2029 tout récemment produit. Par exemple :

- Sur le fait de favoriser l'intersectorialité pour que les enfants scolarisés puissent bénéficier de programmes d'EHA, d'un accès à des soins de santé, de programme de cantines scolaires<sup>4</sup>. En

---

<sup>4</sup> Voir en page 98 de la version provisoire v4 du Plan sectoriel de l'éducation 2020-2029

effet, le présent programme détaille des initiatives en termes de santé scolaire et sera également un complément du financement accéléré du PME actuellement mis en œuvre dans 100 écoles de grands centres urbains des académies du Nord et de l’Ouest, qui ont été dotées d’ustensiles de cuisine pour faciliter la mise en place de programmes de cantines scolaires par le PAM. Tous ces éléments développés au sein d’un établissement scolaire sont autant d’éléments pour maintenir des enfants à l’école et permettre l’intégration de nouveaux enfants dont ceux issus des foyers les plus pauvres.

- Sur le fait d’utiliser l’enseignement par la radio et de s’aligner sur la stratégie de la science, technologie et innovation pour l’Afrique pour 2024, et d’adopter à cet effet une stratégie très pragmatique et adaptée au contexte centrafricain pour la recherche scientifique et l’innovation technologique<sup>5</sup>. Il est ainsi souligné que cette stratégie devra passer par le développement de partenariats stratégiques avec les universités internationales dont celles du continent africain, ce qui sera fait dans le cadre de cette activité d’enseignement par la radio.
- Sur le fait de devoir intensifier les efforts pour lutter contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire<sup>6</sup>. Les formations prévues à l’endroit du corps enseignant dans le cadre de l’axe 3 de ce programme auront pour but de contribuer à ces efforts.

Depuis l’annonce de l’atteinte de la République Centrafricaine par la pandémie de COVID-19, plusieurs initiatives ont rapidement émergé pour financer une réponse à la crise. Le MEPS a travaillé avec ses partenaires pour élaborer un projet de plan de réponse, qui dès la mi-avril donnait des orientations stratégiques prioritaires visant à atténuer l’impact de la pandémie, surtout pour les enfants défavorisés et marginalisés. Ce plan de réponse, endossé par le GLPE, s’articule autour de trois axes qui ont été scrupuleusement repris dans le cadre de cette présente requête, comme l’a d’ailleurs souligné le représentant des ministères en charge de l’éducation (le DG ESP), le 8 mai 2020, à l’occasion d’une première validation du document. En outre, les interventions proposées dans le cadre de ce programme sont bien intégrées dans le plan de riposte national au COVID-19, qu’il s’agisse de contribuer au fonctionnement du comité de crise du COVID-19 ou à celui du comité technique (tous deux, respectivement sous la très haute autorité du Président de la République et du premier ministre, et destinés à coordonner toutes les actions de prévention et de lutte contre le virus<sup>7</sup>).

UNICEF-RCA travaille activement à la mobilisation de ressources avec :

- Le Bureau Régional UNICEF de l’Afrique de l’Ouest et du Centre
- Divers bailleurs cités dans le tableau ci-dessous

Jusqu’à présent les différentes interventions qui s’inscrivent dans la réalisation des grandes orientations données par le Gouvernement sont décrites succinctement ci-dessous, classées par source de financement, et sujettes à la coordination de leurs actions :

---

<sup>5</sup> Voir en page 184 de la version provisoire v4 du Plan sectoriel de l’éducation 2020-2029

<sup>6</sup> Voir en page 100 de la version provisoire v4 du Plan sectoriel de l’éducation 2020-2029

<sup>7</sup> Voir le Plan national de lutte contre COVID-19 en République Centrafricaine

Principaux Partenaires	Interventions	Montant (USD)	Activités	Zones d'interventions
Fonds propres UNICEF	Réponse au COVID-19	150,000	Achat de radios solaires	Sur tout le territoire
ECW		750,000	Sensibilisation pour la prévention et le contrôle du COVID-19 Enseignement par la radio Formation des IA, CC, CS et FNAPEC. Appui psycho-social Achat de kits de lavage de main	Toutes les préfectures sauf : Bangui, Lobaye, Ombella MPoko, Bamingui Bangoran Basse Kotto
PME		70,000	Planification de la réponse au COVID 19	
KfW	Rephasage des fonds à la réponse COVID-19	1,086,345	Sensibilisation et Prévention du COVID-19, distribution de matériels d'apprentissage aux familles, équiper les écoles en infrastructures EHA	Préfectures de Nana-Mambere, Mambere-Kadei, Sangha-Mbaere, Lobaye, Ombella-Mpoko, Bangui
UE		131,440	Sensibilisation pour la prévention et le contrôle du COVID-19 Achat de radio solaire pour la la poursuite de l'apprentissage des enfants	Bangui Ombella MPoko Kemo Nana Gribizi Bamingui Bangoran
PUSEB (BM)	Réponse au COVID-19	500,000	Sensibilisation pour la prévention Organisation des cours de rattrapage	Toutes les préfectures
Emergency COVID Project (BM)	Réponse au COVID-19	7,500,000	Sensibilisation pour la prevention Achat de kits de dépistage Achat de dispositifs de lave-mains Achat de masques Appui au Ministère de la Santé	Toutes les préfectures
<b>Montant total</b>		<b>10 187 785</b>		

## La vision générale

L'éducation donne les moyens aux gens de se développer et de survivre et c'est l'investissement le plus efficace pour lutter contre la pauvreté et améliorer le développement socio-économique.<sup>8</sup>

La vision globale dans le cadre de la réponse à la pandémie COVID 19 en RCA est de s'assurer d'une part que les enfants et la communauté éducative comprennent et appliquent les mesures visant à les protéger du COVID-19, et d'autre part que les enfants soient en position de pouvoir continuer à apprendre sans interruption pendant cette pandémie et après, quelle que soit la durée de celle-ci. Il s'agira aussi de rendre plus résilient le système éducatif pour faire face à des chocs, quelle que soit leur nature.

## Les objectifs de l'action

L'objectif général sera d'appuyer le gouvernement et les structures décentralisées ainsi que les partenaires de mise en œuvre, en étroite coopération avec le GLPE et le Cluster-Education, afin d'atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur tous les enfants Centrafricains, en mettant l'accent sur les plus vulnérables et les zones les plus sensibles à la contamination.

Les objectifs spécifiques viseront à :

- 1) Mettre en place des mesures de sensibilisation et de prévention au COVID-19 pour l'ensemble de la population scolaire sur tout le territoire Centrafricain
- 2) Trouver des alternatives pour permettre à tous les élèves la poursuite des activités pédagogiques pendant la fermeture des écoles et assurer leur réintégration dans celles-ci dès que possible, et dans des conditions acceptables.
- 3) Renforcer la résilience du système éducatif Centrafricain à travers le développement et la mise en œuvre d'outils de réponse spécifiques au COVID19, et d'autres outils pour répondre à d'autres types de crises.

## Ciblage et équité

En temps de crise, les inégalités sont exacerbées, les vulnérabilités également peuvent s'accroître ou se multiplier. Les perturbations du temps d'enseignement en classe peuvent avoir de graves conséquences sur la capacité d'apprentissage d'un enfant. Plus longtemps les enfants marginalisés sont absents de l'école, moins ils ont de chances d'y retourner. Les enfants des ménages les plus pauvres ont déjà près de cinq fois plus de chances de ne pas aller à l'école primaire, que ceux des ménages les plus riches.

L'UNICEF reconnaît que bien que les efforts soient faits pour limiter l'impact du COVID-19 sur l'éducation de tous les enfants, les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre eux pourraient ne pas bénéficier du programme équitablement. Par exemple, des stratégies pour assurer la continuité de

---

<sup>8</sup> Regional Education Strategy - UNICEF West and Central Africa Region – Dakar, Septembre 2016

l'apprentissage pour tous les enfants pourraient ne pas fonctionner pour les plus vulnérables et les plus marginalisées y compris ceux vivant en situation de handicap, ceux ayant des difficultés d'apprentissage ou encore les enfants issus de minorités ethniques ou ceux qui sont en situation de déplacement car réfugiés, déplacés internes ou retournés.

D'autres exemples ont montré que dans les zones rurales les plus éloignées ou dans les communautés les plus pauvres, les filles sont souvent utilisées pour prendre soin des membres de leur famille qui sont malades. Le fait de ne pas être scolarisées pour elles, augmente également le risque de grossesse et de mariage précoce, d'exploitation sexuelle, ou de toute autre forme de violence.

Pour ces raisons, les enfants les plus vulnérables seront systématiquement considérés dans la mise en œuvre de ce programme, et les filles recevront également une attention particulière. Les lignes directrices de l'UNICEF qui traitent de la manière de supporter l'apprentissage pour les enfants les plus vulnérables où les écoles sont fermées, montrent les stratégies qui doivent être prises en compte concernant les méthodes d'apprentissage à distance, pour s'assurer qu'aucun enfant n'est mis de côté. Celles-ci sont détaillées dans la définition de l'axe 2 dans le présent document.

Les principales cibles des interventions sont :

- la population estudiantine en premier lieu (niveau primaire, Fondamental 1 et 2)
- la population des enfants et adolescents hors de l'école (5 – 18 ans)
- les différents acteurs de l'école (les inspecteurs, les chefs de secteurs et circonscriptions, directeurs d'écoles, enseignants)
- les parents d'élèves
- les familles les plus vulnérables.

Les interventions auront une portée nationale mais se concentreront dans les grands centres urbains car c'est là que les densités d'élèves sont les plus élevées, ainsi que les risques de propagation du virus

N°	Préfectures	Localités
01	Capitale Bangui	08 arrondissements
02	Ouham	Bossangoa
03	Ouham-Pende	Bozoum, Paoua
04	Ouaka	Bambari, Ippy
05	Haute Kotto	Bria
06	Mbomou	Bangassou
07	Nana Gribizi	Kaga-Bandoro
08	Kémo	Sibut
09	Bamingui Bangoran	Ndele
10	Vakaga	Birao
11	Basse Kotto	Mobaye, Alindao
12	Lobaye	Mbaïki
13	Nana Mambere	Bouar
14	Mambere Kadei	Berberati
15	Sangha Mbaere	Nola

### III – Axes d'interventions clés et leurs contenus

Ces axes d'interventions se basent sur ceux définis par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire dans son « Projet de plan de réponse à la pandémie du COVID-19 ». Le document en question précise que la fermeture des classes, d'autant plus pour les enfants défavorisés, risque d'avoir de lourdes conséquences telles que l'interruption du processus d'enseignement-apprentissage, le manque d'alternatives éducatives pertinentes et efficaces, les insuffisances et les inégalités d'accès aux portails d'apprentissage numériques, des incidences sur la sécurité des enfants, et une tendance à l'augmentation du taux de décrochage scolaire.

L'UNICEF avec le Gouvernement et ses partenaires, propose des domaines d'interventions visant à renforcer les processus et mécanismes de réponse au COVID19 et la résilience du système éducatif à tous les niveaux. Cela devrait résulter sur des améliorations à même de répondre plus efficacement au COVID-19 ou à d'éventuelles autres urgences dans le futur, et à leurs impacts sur les enfants et les foyers. De plus, cette conjoncture pourra être une opportunité pour introduire des méthodes d'enseignement et d'apprentissage hors de la structure école.

L'action de l'UNICEF est coordonnée avec les autorités locales, le GLPE, les autres agences des Nations Unies et les ONG telles que l'OMS ou la Fédération internationale de la Croix-Rouge, et à travers l'équipe pays des Nations Unies (UN Country Teams), sous le leadership du Coordinateur Résident. Comme Agent Partenaire, l'UNICEF est actif au sein du GLPE et coordonnera l'utilisation des fonds en utilisant ses politiques et procédures habituelles.

Notre organisation soutiendra également les Ministères de l'Education et le GLPE à identifier les activités parmi les options qui présentent un impact maximal pour la réponse, en tenant compte des sources de fonds disponibles et en déterminant comment les ressources peuvent être utilisées de la manière la plus optimale possible. Les fonds du PME seront utilisés en complémentarité avec les ressources mises à disposition par les autres bailleurs (ECW, KfW ...), sur des interventions de qualité spécifiques visant l'apprentissage et l'équité, et basées sur l'efficacité. L'UNICEF s'engagera aussi vis-à-vis du PME pour utiliser sa plateforme et les autres plateformes comme celle de UNGEI, INEE, pour le partage d'expérience et le développement de capacités.

#### Axe 1 : Sensibilisation et prévention au COVID-19

L'UNICEF accompagnera le MEPS et d'autres partenaires à entreprendre des actions de sensibilisation visant la prévention au sein des communautés de la RCA en communiquant sur les risques, en fournissant des installations pour le lavage des mains, des kits d'hygiène aux établissements scolaires, et en surveillant l'incidence de l'épidémie afin de favoriser la continuité des services médicaux,



éducatifs et sociaux. L'UNICEF met également tout en œuvre pour atténuer les retombées de la pandémie sur la protection des enfants et des femmes.

Les prochaines phases de la crise et le risque de la voir frapper certains des enfants, des acteurs de l'éducation (corps enseignants, non-enseignants), et des familles les plus vulnérables en RCA sont réels. Il s'agit des enfants et des familles déracinés, déplacés, ceux qui n'ont aucun accès ou très peu aux services sociaux de base. Des efforts supplémentaires seront déployés afin de protéger ces populations et ce, indépendamment de l'endroit où ils se trouvent, de leur statut juridique, de leurs origines ou de leur situation. Protéger les plus difficiles à atteindre aura des effets positifs certains sur l'ensemble de la population.

- a) Diffusion des messages clés de sensibilisation pendant la période de fermeture des écoles, puis pour la campagne de retour à l'école (rentrée 2020-2021), avec un accent fort mis sur l'importance de la scolarisation des filles, en collaboration étroite avec le programme C4D - affiches, banderoles, mégaphones, spots radio-télévisés, etc. (Nombre de bénéficiaires = 907,850 élèves)

### Objectifs de l'intervention

La diffusion de ces messages clés aura 2 objectifs visant à réduire les effets de la pandémie sur le système éducatif et sur les enfants en particulier.

Dans un premier temps, ces activités vont consister à relayer les informations et décisions cruciales prises par le gouvernement, ainsi que les comportements à adopter pour diminuer au mieux les risques de transmission du virus entre les individus.

Dans un deuxième temps, il s'agira de préparer au mieux la réouverture des écoles et la réintégration d'un maximum d'élèves dans ces établissements, en fonction des mesures de précaution ou recommandations énoncées par les autorités pour s'adapter à l'évolution qu'aura eu la pandémie en RCA jusque-là.

### Description et mise en œuvre

Les premières activités de sensibilisation devront avoir lieu au plus tôt dans la mise en œuvre de ce programme. En effet la contagiosité élevée qui caractérise le COVID-19 rend capitale la circulation des bonnes informations auprès de la population, plus précisément sur les modes de contagion du virus, et sur les gestes barrières pour en limiter la propagation. Le bureau de l'UNICEF en RCA s'appuiera notamment sur l'utilisation des messages clés de prévention du COVID-19 produits par l'OMS et par l'UNICEF au niveau global. Ces messages devront être traduits en Sango et seront diffusés vers les 8 inspections d'académies du pays.

Pour ces activités, l'UNICEF et ses partenaires tâcheront d'utiliser différents vecteurs de communication pour atteindre un maximum d'individus :

- des clips vidéos et des spots radios: l'UNICEF utilise très souvent ces outils de communication à travers ses accords de coopération signés auprès de radios nationales ou communautaires, et autres agences de communication
- des affiches, des banderoles, et un guide, qui sera produit et destiné aux écoles pour montrer comment doit fonctionner une école pendant la survenue d'1 épidémie (promotion des mesures de prévention y compris l'hygiène respiratoire et celle des mains, identification et référencement des cas suspects...)
- des communications orales, faites par le biais de mégaphones par des personnes formées, au sein même de leur communauté.

La production de ces messages, quelle qu'en sera la forme, sera validée par les autorités éducatives centrales à Bangui, en collaboration avec les différentes cellules étatiques de la gestion de cette crise. Leur transmission sera ensuite assurée par les organes déconcentrés du MEPS et leurs personnels une fois que ceux-ci auront été formés. Un travail intersectoriel de l'UNICEF permettra par exemple à des partenaires de notre organisation travaillant dans le secteur de la santé de pouvoir assurer ces formations. Les différents relais communautaires seront aussi possiblement sollicités, qu'il s'agisse de ceux actifs dans le domaine de la santé, dans celui de la protection de l'enfance, et bien sûr de ceux que la FNAPEC sera en mesure d'assurer.

Le second volet des activités de sensibilisation se fera dès que le MEPS aura communiqué une date de réouverture des écoles ou à l'occasion de la rentrée scolaire 2020-2021. Il s'agira de coupler les objectifs habituels d'une campagne de retour à l'école avec ceux découlant directement de l'impact qu'aura eu la pandémie sur le pays et sur son système éducatif. Les messages feront état des modalités de l'intégration massive des élèves, sans distinction d'aucune forme, et des différents soutiens dont bénéficieront les élèves dès leur retour en classe (appuis en matériels, possibilité d'être référés à des cellules d'appuis psychologiques...). In fine, le but sera d'intégrer un maximum d'enfants à l'école, et cela dans les meilleures conditions permettant d'assurer leur sécurité. Pour cela, les interventions porteront sur 6 axes complémentaires qui seront :

- La mise en place du cadre de coordination et de mise en œuvre de la campagne de sensibilisation et de prévention contre le COVID-19 et la reprise des écoles / rentrée scolaire 2020-2021, notamment par l'élaboration d'un plan de travail assorti d'un plan de suivi-évaluation du comité chargé des préparatifs de la rentrée scolaire
- La communication et la mobilisation des communautés, en vue de la réintégration ou de l'inscription massive des enfants à l'école, en garantissant aux parents la mise en place de mesures simples de prévention et de lutte contre les infections au sein des écoles, la protection contre toute forme de discrimination de leurs enfants et l'égalité des conditions d'apprentissage
- L'acquisition et la distribution de matériels et fournitures scolaires.
- La préparation des écoles pour la reprise des cours : en lien avec le programme de santé scolaire et la participation aux cérémonies de lancement de la rentrée. Sur cet axe, les rôles des enseignants sera primordial car ils seront les premiers chargés de s'assurer que les

enfants appliquent les gestes barrières, et de veiller à leur réintégration en classe en assurant au mieux leur sécurité

- L'appui à l'encadrement de la petite enfance : en encourageant le maintien des classes de préscolaires déjà existantes
- Le suivi, l'évaluation et la diffusion des résultats pour se rendre compte de l'effectivité de la rentrée à travers des collectes de données et la production de rapports des IA

Lors de ces campagnes de sensibilisation, l'UNICEF s'attachera à cibler tous les enfants, y compris les plus vulnérables, comme les filles, les enfants préalablement déscolarisés, les déplacés, réfugiés, retournés et ceux avec des besoins spéciaux (ODD 4). Les médias écrits, audio-visuels et les radios de proximité contribueront à divulguer les messages qui mobilisent autour de l'école mais encouragent aussi les parents à scolariser leurs enfants. Dans ce sens, les radios de proximité travailleront pour diffuser les messages élaborés lors des ateliers préparatoires. Des affiches et panneaux seront implantés et/ ou diffusés dans les lieux publics (marchés, gare routière, les sites de déplacés...), des causeries/débats seront organisés pour donner suite à des émissions radiophoniques.

## b) Développement d'un programme de prévention et de lutte contre les infections en milieu scolaire (Nombre de bénéficiaires = 613 établissements) :

### Objectif

Pour ce programme et pour viser l'objectif de contribuer à scolariser des enfants en bonne santé, il sera prévu en premier lieu d'équiper les établissements en matériels ou infrastructures d'EHA et de permettre la désinfection des établissements scolaires. Ce sera également une opportunité pour développer un programme de santé scolaire comprenant déparasitage, supplément en Vitamine A, et identification de besoins spéciaux (problèmes de vue, d'audition et autres handicaps) pour des élèves de moins de 8 ans. Ces activités seront réalisées en étroite concertation avec la section santé de l'UNICEF pour pouvoir notamment s'appuyer sur les 130 relais de santé communautaires dans un cadre de coopération avec les antennes régionales de la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves et Etudiants Centrafrique (FNAPEC).

### Description et mise en œuvre

#### *Amélioration des services et installations EHA*

Chaque école appuyée fera l'objet d'un rapide inventaire de ses services EHA, ce qui mènera à un plan de fourniture et d'améliorations afin de lutter contre les infections. Il pourra s'agir de réhabilitations de latrines, mais surtout de distribution de produits essentiels aux écoles par le biais des associations de parents d'élèves, tels que du savon et des dispositifs de lavage des mains, mais aussi des détergents courants, des serpillières, des seaux.

#### *Donations de produits utiles au nettoyage et à la désinfection des écoles*

Le coronavirus se transmet le plus souvent par les gouttelettes respiratoires. Le coronavirus pourrait survivre dans l'environnement pendant plusieurs heures, c'est pourquoi il est important de nettoyer régulièrement et désinfecter les locaux en prévention du COVID-19 et d'autres infections respiratoires virales.

Le nettoyage signifie éliminer les saletés, y compris les microbes, des surfaces. Le nettoyage seul ne permet pas de tuer les microbes, mais en les retirant, le nettoyage diminue leur nombre et réduit ainsi le risque de transmission. La désinfection se fait par l'utilisation de produits chimiques pour tuer les microbes sur les surfaces ; cela ne nettoie pas les surfaces, mais en tuant les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage, cela réduit encore le risque de transmission de l'infection.

L'activité de désinfection des écoles pour ce programme consistera donc à assurer une distribution de produits chimiques (eau de javel essentiellement) dans chacune d'entre elles, pour permettre de désinfecter les établissements avant la reprise de l'école d'une part, et quotidiennement et en fin de journée soit après le départ des élèves d'autre part.

Pour renforcer les bonnes pratiques d'hygiène et de protection face au virus, des affiches seront disséminées dans les écoles afin d'expliquer aux enseignants ou parents d'élèves suivants les cas, comment désinfecter les écoles (les portes, les mobiliers, les sols quand cela est possible...) ; et pour expliquer aux élèves la nécessité du lavage des mains, les gestes barrières, le respect des distances ou au moins le fait d'éviter les contacts physiques inutiles. D'autres affiches enfin devront prévoir les procédures à appliquer dans le cas de suspicions d'atteinte de personnes par le virus.

#### *Programme de santé scolaire*

Il s'agira là de permettre la réalisation d'un dépistage précoce des besoins spécifiques des enfants tels que ceux liés à leur vue, leur ouïe, leurs éventuels problèmes de langage ou autres types de handicap. Ce dépistage permettra de favoriser à l'avenir des initiatives visant à développer l'éducation inclusive et à maintenir à l'école les enfants plus susceptibles de l'abandonner.

Pour ce qui est du déparasitage un traitement régulier contribue à la bonne nutrition et à la santé des enfants d'âge scolaire, contribuant ainsi à une augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école, à leur assiduité, à une diminution du nombre de redoublements et donc à de meilleures performances scolaires. Les enfants ont besoin de ces médicaments vermifuges pour grandir en meilleure santé et pour mieux apprendre à l'école.

Il s'agira donc pour ces activités de santé scolaire, de voir comment les chefs de secteurs travailleront avec les directeurs d'écoles pour assurer une ou 2 journées dédiées à la prise en charge des élèves dans chaque école. Cette activité pourra s'accompagner de la distribution de fascicules pour expliquer aux enfants comment prévenir les infections.

### c) Distribution de kits d'hygiène aux enfants les plus vulnérables<sup>9</sup> (Nombre de bénéficiaires = 75,600 enfants)

#### Objectif

Pour leur apporter une protection supplémentaire alors qu'ils sont plus susceptibles que les autres de contracter le COVID-19, il sera prévu de pourvoir chacun de ces enfants avec un kit d'hygiène individuel qu'ils pourront garder chez eux pour diminuer leur exposition aux infections.

#### Description et mise en œuvre

Le concept d'orphelins et enfants vulnérables (OEV) fait référence aux enfants orphelins et autres groupes d'enfants qui sont victimes de violences, d'exploitation, de discriminations, d'abus, de négligence, ou de maladies - notamment liés au VIH. Ces élèves sont comptabilisés comme étant un peu plus de 140,000 dans la RCA selon le dernier annuaire statistique du MEPS disponible, celui de 2018-2019.

Une collaboration sera intensifiée avec les organes déconcentrés du MEPS et ceux du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Hydraulique. Sous le leadership des inspections académiques et plus précisément avec les chefs de secteurs mais aussi avec les associations de parents d'élèves, ces élèves pourront recevoir des kits, composés entre autres d'un dispositif de lavage des mains, de savon, de produits de traitement de l'eau.

## Axe 2 : Poursuite des activités pédagogiques pour tous les élèves

La fermeture des établissements scolaires qui semble s'inscrire au regard de l'évolution de la pandémie en RCA, peut avoir des effets préjudiciables sur le bien-être et l'apprentissage des enfants, en particulier lorsque ceux-ci sont issus de communautés vulnérables. La fermeture des établissements scolaires devra donc s'accompagner de plans solides visant à assurer la continuité de l'apprentissage, par des possibilités d'apprentissage à distance notamment, et à garantir que tous les enfants continueront à avoir accès aux services essentiels. Ces plans devront également inclure les mesures nécessaires à la réouverture des établissements en toute sécurité.

En RCA, il n'y a qu'une infime partie de la population (2.2%) qui a un accès à internet. La Centrafrique est en 43<sup>ème</sup> position sur les 54 pays du continent en Afrique et 164<sup>ème</sup> sur les 195 pays au niveau international. Dans l'intérieur du pays, l'accès à la télévision reste également l'apanage de quelques très rares privilégiés. Les alternatives qui s'offrent alors à l'éducation dans les infrastructures scolaires se limitent à l'enseignement par la radio, et éventuellement la distribution de supports papiers mais cela renvoie à l'un des problèmes majeurs propres à la RCA qui est celui de l'accessibilité aux populations, en raison d'un réseau routier très limité et de conditions d'insécurité chroniques. Même si la création des contenus de ces différents programmes pourra nécessiter la présence d'une expertise

---

<sup>9</sup> les 140,408 OEV répertoriés dans l'annuaire statistique 2018-2019

internationale, l'INRAP (avec les CPR dont il est responsable), l'ENI, l'ENS auront un rôle déterminant à jouer dans l'articulation de ces cours, et pour s'assurer qu'ils sont en phase avec le travail d'harmonisation des curriculums prévu dans le cadre du Plan Sectoriel de l'Education<sup>10</sup>.

#### a) Développement de l'instruction audio interactive (IAI ou enseignement par la radio) pour le Fondamental 1 et 2 (Nombre de bénéficiaires = 907,850 élèves)

### Objectif

L'enseignement par la radio qui est un programme déjà existant en RCA poursuit les objectifs d'assurer l'accès à l'éducation aux enfants affectés par les crises récurrentes (enfants déplacés, retournés, réfugiés), aux enfants difficiles à atteindre, aux enfants déscolarisés, ceux hospitalisés sur une longue période ou aux enfants en dehors du système scolaire. Enfin ce programme est aussi conçu pour permettre d'assurer la continuité des apprentissages pour les enfants scolarisés, mais avec un temps scolaire trop limité. Dans le cadre de ce programme de réponse au COVID-19 il s'agira alors de maintenir aux élèves une opportunité d'apprendre malgré la fermeture des établissements scolaires.

### Description et mise en œuvre

Dans le cadre de son programme d'accès à l'éducation pour les enfants affectés par la crise et pour ceux décrits précédemment, l'UNICEF en RCA avec l'appui du bureau Régional, a mis en place à la demande du MEPS, une initiative d'Enseignement par la Radio.

Celle-ci a consisté en la production jusqu'à aujourd'hui de 288 leçons de l'EF1 (144 en français et 144 en sango) et portant sur les matières du calcul et de la lecture. Sur ces leçons 76 ont déjà abouti à la production d'émissions radio dont la diffusion a eu lieu dans tout le pays depuis janvier 2020, et s'est accompagnée de spots promotionnels de mobilisation communautaire pour inciter les enfants à participer à ces activités radiophoniques d'éducation.

Dans cette initiative, l'UNICEF avec le MEPS apportent leurs expertises en termes de conception de contenus pédagogiques et la Radio Ndeke Luka, son savoir-faire médiatique pour produire et diffuser les leçons dans des formats radios appropriés de qualité pour atteindre les publics cibles. C'est grâce à la popularité de la Radio Ndeke Luka et au relais qu'elle assure auprès d'une dizaine de radios communautaires que cette large diffusion peut avoir lieu.

Pour notre programme de réponse à la crise sanitaire actuelle l'objectif sera de permettre la production de programme d'éducation par la radio mais cette fois destinée aux élèves de l'EF2.

Pour cette activité, l'UNICEF sollicitera les services d'un consultant qui sera chargé de produire des scripts pour les leçons et les matières de l'EF2 qui auront été priorisées, en collaboration avec la Direction Générale de l'INRAP. La production et la diffusion des leçons dans les formats radios appropriés se fera vraisemblablement toujours en partenariat avec les mêmes radios, à savoir la radio

---

<sup>10</sup> Voir partie sur l'harmonisation des curricula de formation en p.185 du PSE

Ndeke Luka et les 10 radios communautaires, également sollicitées pour les nombreuses campagnes de sensibilisation nécessaires à la réalisation d'autres activités précédemment évoquées.

La signature des accords de coopération avec ces radios tiendra compte des volumes horaires minimums requis par le MEPS pour la diffusion des différents programmes en fonction des niveaux de classes concernés. Il est à noter que la réhabilitation et l'équipement de la Radiotélévision Scolaire (RTS) en cours de réalisation actuellement grâce au financement accéléré du PME permettront une plus large diffusion de ces programmes, au plus tard dès le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

Enfin, les activités d'enseignement par la radio prévoient aussi une formation des enseignants à leur utilisation pour permettre un suivi des élèves efficaces et pour envisager toutes les options d'alternances possibles entre des temps d'instruction présentielle en classe et ceux utilisant l'instruction par la radio.

- b) Développement d'un programme pédagogique de rattrapage et d'un programme de radio pour la préparation des élèves aux examens nationaux (Certificat d'Etudes Primaires, BEPC et BAC - Nombre de bénéficiaires = 81,184 élèves)

## Objectif

En RCA qui est un pays dont le système éducatif enregistre un taux de redoublement anormalement élevé (d'après les analyses issues de la préparation du nouveau plan sectoriel sur le point d'être validé), l'un des enjeux majeurs de la production des programmes de rattrapages et des programmes scolaires radiodiffusés sera de permettre aux élèves scolarisés dans les classes des examens nationaux de pouvoir obtenir ces derniers.

## Description et mise en œuvre

Dans la mesure où les deux premiers trimestres de l'année scolaire ont déjà eu lieu le MEPS envisage de maintenir les examens nationaux de l'année scolaire 2019-2020. Pour ce faire, il faudrait néanmoins que des alternatives à la tenue des cours puissent exister pour que les élèves des classes d'examen aient pu acquérir l'ensemble des notions fondamentales leur permettant de prétendre à la poursuite de leurs études.

Dans cette perspective, l'UNICEF a déjà engagé des discussions avec l'ENS et l'INRAP pour envisager un modus operandi permettant de répondre à ce besoin dans des délais d'ores et déjà très serrés. Une sélection des leçons les plus importantes non encore enseignées pourraient déjà être priorisées, tout en produisant un résumé/rappel matière par matière des contenus essentiels susceptibles de constituer l'examen national.

Dans un autre temps et dans la perspective possible de la reprise des cours, il sera envisagé de développer un programme de rattrapage en classe pour permettre aux élèves de rattraper les cours perdus pendant la fermeture des écoles. Ces cours pourront prendre différentes formes selon que les écoles seront réouvertes ou pas pour tous les niveaux de classe pendant la période estivale et selon les mesures de distanciation sociale qui seront à respecter. Il pourra s'agir de cours pendant une demi-journée ou le soir après le déroulement des cours pour les autres classes. Cette activité prévoira la production de cours imprimés qui seront distribués aux élèves et le budget nécessaire pour le paiement des heures supplémentaires aux enseignants si elles s'avèrent nécessaires.

- c) Développement et diffusion d'un programme compétences de vie courantes visant les particulièrement les enfants et adolescents/es hors de l'école (prévention des épidémies, santé de la reproduction, éducation à la paix, la non-violence et la cohésion sociale).

## Objectif

La dynamique autour des activités radiodiffusées dans le cadre de ce programme de réponse au COVID-19 sera l'opportunité de ne laisser personne de côté, en offrant également aux enfants et adolescents hors de l'école un programme qui sera axé sur le développement de compétences de vie courante nécessaires à la survie dans le contexte de la RCA. Car n'ayant pas de compétences pour s'insérer dans la société, ces enfants et adolescents deviennent plus vulnérables et sont exposés à toutes sortes de situations génératrices de risques y compris le VIH/SIDA ou l'enrôlement dans des groupes armés.

## Description et mise en œuvre

Pour cette activité, le rôle de l'UNICEF sera d'assurer pour les enfants et adolescents non scolarisés l'accès à des cours de renforcement de compétences qui leur permettront de se former de participer aux décisions qui les concernent, et de se prémunir contre les situations génératrices de risques. Les compétences qui pourront être enseignées seront en lien avec les problématiques de la prévention des épidémies, de la santé de la reproduction, de l'éducation à la paix et à la non-violence, de la cohésion sociale, ou de tout autre thème qui ressortira des discussions entre le MEPS et le Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports.

A titre d'exemple des contenus d'enseignement pourront porter sur l'identification de maladies courantes de son milieu, l'observation de règles d'hygiène, la pratique de rapports sexuels protégés, identifier les causes de violence en famille et en dehors, identifier les droits humains, utiliser correctement les outils des nouvelles technologies...etc.

Comme pour le cas des enseignement précédemment cités, c'est par le biais de la radio que ces programmes seront délivrés, et afin d'inciter les publics cibles à y participer, un travail sera réalisé avec la section C4D de l'UNICEF pour faire appel à des « rôles modèles » ou des influenceurs pour la réalisation des spots promotionnels.



- d) Distribution de kits scolaires à tous les enfants des écoles publiques (EF1 & EF2) pour une incitation à retourner à l'école dès la réouverture des classes (Nombre de bénéficiaires = 532,120 élèves)

### Objectif

L'un des risques de la situation actuelle de fermeture des écoles et particulièrement si celle-ci se prolonge, sera d'observer une déperdition des effectifs scolaires à la reprise des cours.

Pour limiter ce risque autant que possible, il faudra mettre en place des mesures incitatives dont la distribution de kits scolaires aux enfants des écoles publiques dès qu'ils auront réintégré leur classe.

### Description et mise en œuvre

Ces kits seront commandés dès la validation du présent document de programme, en tenant compte des niveaux de classe, ce qui impliquera les commandes de 3 types de kits différents, comme l'UNICEF a l'habitude de le faire dans ses campagnes de retour à l'école. Pour information et à quelques différences près selon les niveaux, les kits seront constitués des éléments suivants : 2 cahiers 32 pages, 1 cahier de 100 pages, 1 cahier de 200 pages, un crayon noir, un stylo bille, une ardoise et un cartable en matériaux dégradable. Les enfants ciblés par les distributions de ces kits seront tous les enfants de l'EF1 des grands centres urbains sur tout le territoire centrafricain (voir les villes concernées dans la partie *Ciblage et Équité*. Un accent sera mis sur l'assistance aux enfants déplacés (dans le Mbomou, le Haut-Mbomou et la Haute-Kotto<sup>11</sup>), et aux enfants réfugiés ou rapatriés (surtout dans les préfectures de Bamingui-Bangoran et l'Ouham-Pende<sup>12</sup>).

L'UNICEF procédera à l'achat des matériels sur le marché local quand cela sera possible et si la qualité des produits est acceptable. Dans le cas contraire, les achats seront effectués au Cameroun voisin auprès d'entreprises commerciales avec qui l'UNICEF RCA a déjà des LTA.

L'unité Supply de l'UNICEF se chargera ensuite des conditionnements des kits une fois qu'ils seront disponibles à Bangui, avant d'assurer leur transport jusqu'au bureau des partenaires de mise en œuvre à l'intérieur du pays.

Ces partenaires travailleront étroitement avec les autorités éducatives des 8 inspections académiques du pays, afin d'assurer des distributions efficaces dans les écoles bénéficiaires.

- e) Distribution de radio solaires aux enfants les plus vulnérables (Nombre de bénéficiaires = 14,591 élèves)

### Objectif

---

<sup>11</sup> Voir HAC 2019, UNICEF (Section Education)

<sup>12</sup> Statistiques mensuelles et factsheets, Avril 2020, UNHCR

Cette activité permettra de compléter le stock de radio achetées dès le début de la crise par l'UNICEF, grâce à d'autres sources de fonds. Ces radios seront particulièrement nécessaires pour nous assurer que les enfants les plus vulnérables pourront accéder aux programmes éducatifs radiodiffusés.

### Description et mise en œuvre

Sur les 140,408 enfants OEV identifiés dans l'annuaire statistique 2018-2019 et ciblés pour recevoir des radios solaires dans le cadre de la réponse au COVID-19, 14,591 radios manqueront et seront donc achetées, dans la mesure du possible, sur les fonds du PME.

Ces radios seront distribuées dès qu'elles auront été reçues grâce au concours des partenaires de mise en œuvre de l'UNICEF sur le terrain.

## Axe 3 : Relèvement et renforcement de la résilience du système éducatif Centrafricain

Cet axe visera à permettre de construire les bases d'une meilleure capacité pour le système éducatif à répondre à des crises similaires ou comparables à l'avenir, tant au niveau de la gestion de la crise qu'à celui du soutien apporté à la population.

En tant de crise de santé publique telle que celle vécue actuellement, des écoles sûres représentent un pilier pour les enfants en leur assurant un environnement protecteur quand ils peuvent y accéder. Dans le cas contraire, le système éducatif se doit aussi de s'adapter pour permettre le respect du droit à l'éducation dont tous les enfants doivent pouvoir jouir. L'UNICEF tâchera pour cela de tirer bénéfice de son expérience significative dans la réponse programmatique aux épidémies, au profit d'une meilleure préparation du MEPS. En d'autres termes, les moyens nécessaires devront progressivement être mis en œuvre pour s'assurer que les réponses apportées vont vers des solutions toujours plus efficaces, notamment à travers une collecte extensive de données et à leur analyse en temps réel.

Il faudra également s'assurer d'un mécanisme de suivi évaluation performant pour recevoir les informations utiles de la part des différents partenaires, et tirer profit des leçons apprises dans la mise en œuvre du programme. Tout cela ne pourra se faire sans une bonne coordination avec les mécanismes nationaux de gestion de la crise, et l'investissement en une approche communautaire participative, tels qu'EduTrac pour permettre à ces utilisateurs de se positionner en agents du changement.

### a) Equipement des IA et des CPR

#### Objectif

L'un des objectifs de relèvement qui pourra être poursuivi dans ce programme sera de renforcer les capacités opérationnelles des Inspections d'Académies et des Centres Pédagogiques Régionaux. Car en effet, les différentes missions et analyses qui ont conduit à l'élaboration du plan sectoriel par les équipes de la Banque Mondiale ont conclu de manière répétée que trop peu de moyens pour ne pas dire aucun moyen n'était donné à ces organes déconcentrés du MEPS.

### Description et mise en œuvre

La crise actuelle montre la nécessité d'accélérer l'utilisation des nouvelles technologies dans le système éducatif Centrafricain. Dans la perspective de voir se multiplier les supports de formation digitalisés, l'utilisation de ceux-ci dans les organismes de formation apparaît comme une nécessité. Après les récents équipements en bibliothèques numériques de presque tous les CPR du pays, l'objectif sera de les doter d'un accès à internet, d'ordinateurs de bureau et autres équipements pour leur permettre une pratique de l'exercice pédagogique adaptée au monde actuel.

#### b) Formation des enseignants en appui psychosocial et en santé mentale

### Objectif

Donner aux enseignants les moyens de repérer les élèves en difficulté, ceux victimes d'abus ou de traumatismes ; de les écouter et de les orienter vers les services adéquates (santé, justice...)

### Description et mise en œuvre

La COVID-19 bouleverse la vie des enfants et des familles du monde entier. La fermeture des écoles et les autres mesures d'éloignement social perturbent le quotidien, menacent la capacité des enfants à jouer et à apprendre, et exercent des pressions supplémentaires sur les parents, confrontés à des problèmes de garde d'enfants ou à une perte de revenu. Ces facteurs, conjugués à l'anxiété, à la stigmatisation et à la discrimination, augmentent la vulnérabilité des enfants à la maltraitance, à l'exploitation et à la détresse psychologique. Dans les cas extrêmes, ces derniers peuvent se retrouver privés de leur enfance, s'ils doivent prendre le relais de personnes malades ou travailler pour compléter les revenus de leur foyer.

Pour répondre à des situations semblables susceptibles de se produire il est indispensable de sensibiliser les enseignants sur l'existence de tels cas et sur les réponses qui peuvent y être apportées. C'est avec l'unité Protection de l'UNICEF et en étroite collaboration avec les inspections d'académie et les associations de parents d'élèves par l'intermédiaire de la FNAPEC que ces réponses seront envisagées. Elles permettront un engagement communautaire accru pour prendre des mesures spécifiques d'atténuation des risques de protection envers tous les enfants, dont ceux issus des groupes marginalisés et les filles, souvent plus touchés, afin de leur offrir une meilleure orientation vers les services dont ils ont besoin.

- c) Suivi/évaluation des activités en temps réel (Edutrac et U-report) sur l'impact de la sensibilisation, le retour effectif des élèves, la distribution du matériel et l'usage du matériel d'hygiène etc.

### **Objectif**

Assurer le suivi et évaluation de l'impact du COVID 19 sur le système éducatif :

### **Description et mise en œuvre**

Voir après, la partie spécifique au suivi-évaluation.

- d) Missions de suivi et visites conjointes avec les cadres du MEPS

### **Objectif**

Permettre au MEPS et à l'agent partenaire de se rendre compte ensemble, de l'effectivité des actions planifiées, ou des éventuels goulots d'étranglements pour y apporter des résolutions rapides et efficaces.

### **Description et mise en œuvre**

Selon les conditions sanitaires existantes en RCA, la réalisation d'un planning de visites conjointes pourra s'effectuer, avec d'une part les membres de la Task Force nommée par le Ministre, des personnels des Inspections d'académies et des membres du Ministère du Plan, en charge de la réponse globale à la crise pandémique du COVID-19.

- e) Mettre en place de nouvelles salles de classe de type tente (tentes de 42m2 montée sur chape en béton, avec structure d'ombre et équipement en mobiliers scolaires)

### **Objectif**

L'objectif poursuivi à travers cette activité sera d'augmenter le nombre de salles de classe afin de réduire la population des élèves dans celles-ci. Alors que la construction de nouvelles salles de classe est un des axes principaux à suivre tel que défini dans le nouveau Plan Sectoriel de l'éducation, la mise en place de tentes dans ce contexte d'urgence lié à la pandémie permettra à la fois d'offrir une solution rapide, et destinée à pouvoir durer 2 à 3 années scolaires, le temps que le plan sectoriel puisse effectivement se réaliser.

## Description et mise en œuvre

Le choix des tentes dans la situation actuelle apparaît opportun, suite à l'expérience toujours en cours du programme accéléré actuel du PME en RCA. En effet, les tentes avaient déjà été choisies pour la création de classes de préscolaires dans 50 écoles des académies du nord, de l'ouest et du centre-est, et leur utilisation s'est globalement avérée être une réussite et bien accueillie par les communautés. Pour en arriver à cette situation le modèle de tentes choisi a été celui des tentes UNICEF imperméables et robustes avec armatures en acier. Celles-ci étaient montées sur des chapes en béton, avant de les recouvrir d'une structure d'ombre, pour éviter de rendre insupportable la chaleur à l'intérieur.

Les tentes qui seront choisies pour ce programme de réponse au COVID seront des tentes de 42 m<sup>2</sup> mieux adaptées à une utilisation pour des classes de niveau fondamental.

## IV – Suivi et évaluation

Au terme de la réponse, l'UNICEF sera en mesure de faire le bilan de l'atteinte des résultats directement liés à la mise en œuvre du programme, dont certains indicateurs clés du PME. Il s'agit des indicateurs en lien avec la définition des trois axes d'intervention du programme et qui se trouvent dans le cadre de résultats à la fin de ce présent document.

L'UNICEF sera également en mesure de rendre compte de l'atteinte des indicateurs clés dont elle a l'habitude de faire le suivi au cours de ses programmes d'éducation, et qui sont en lien avec la continuité des apprentissages chez les enfants. Il s'agit :

- Du taux de scolarisation au niveau F1 (%)
- Du taux de scolarisation au niveau F2 (%)
- Du taux d'achèvement au niveau primaire (%)
- Du nombre d'élèves ciblés par le programme et qui accèdent à l'éducation formelle
- Du nombre de salles de classes additionnelles
- Du nombre de salles de classes recevant du matériel (mobilier scolaire et/ou matériel pédagogique)
- Du nombre de d'élèves recevant du matériel scolaire
- Du nombre d'élèves recevant du matériel d'hygiène
- Du nombre d'élèves accédant à une éducation pré-primaire
- Du nombre d'élèves ayant eu accès à un appui psycho-social à l'école

En plus, et sous couvert de l'approbation de la requête, l'UNICEF exploitera les mécanismes de suivi et d'évaluation du Cluster Education et d'autres sources, utilisés pour assurer le suivi rapide des activités mises en œuvre par les partenaires.

Le processus de suivi et d'évaluation fournira les informations nécessaires à l'élaboration des mises à jour telles que requises par le PME pour les indicateurs clés, désagrégés par sexe, ou pour l'état d'avancement des différentes composantes du financement.

Cette exigence nécessitera de pouvoir faire un suivi en temps réel des données à renseigner, et de générer ainsi des connaissances et des informations factuelles sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience du financement. L'objectif sera de tirer des leçons d'éléments concrets, tels que par exemple pour les changements de comportements ou pour le niveau de satisfaction des bénéficiaires, de sorte à adapter les approches pour améliorer l'efficacité du programme. Cet exercice pourra se faire notamment grâce aux activités d'Edutrac.

Depuis 2015, l'UNICEF a appuyé le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire grâce au lancement d'Edutrac, qui a été un des éléments importants du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE) en République Centrafricaine. Edutrac est un outil de communication, basé sur un système de téléphonie mobile qui s'appuie sur les technologies de messagerie par texte (SMS) pour relier les principaux acteurs de la chaîne du système éducatif (enseignants, encadreurs, communautés) à partir d'une plate-forme commune. Cette plateforme de suivi et de coordination peut remédier au problème de communication et de remontée des données de base et précises qui existent parfois entre les acteurs et les décideurs au niveau communautaire régionale et nationale, tant dans la prise des décisions que dans l'application des mesures appropriées. En instaurant un véritable dialogue entre les acteurs Edutrac permet au personnel et aux acteurs directement concernés d'être connectés bien plus que par le passé. Par ailleurs, cette plateforme jouera un rôle essentiel en facilitant la mise en œuvre des missions du MEPS, et permettra de répondre efficacement aux défis pour assurer une éducation de qualité pour tous. De par ses caractéristiques uniques Edutrac est un outil flexible pouvant être étendu à large échelle, en permettant aux parties prenantes de répondre rapidement aux besoins exprimés par les acteurs du système éducatif. Edutrac offre de nombreux avantages aux agents de l'éducation nationale et à d'autres entités telles que les associations de parents d'élèves. En utilisant Edutrac, les enseignants directeurs et parents d'élèves peuvent communiquer leurs besoins en temps réel, pour améliorer la prestation et la qualité des services d'éducation.

Jusqu'à présent en RCA, les principaux objectifs d'Edutrac ont été de :

- Mener un suivi régulier de la présence des enseignants et des élèves en classe, des résultats des examens, du suivi quotidien du fonctionnement des écoles, et de la présence des installations WASH.
- Mettre en œuvre un système de collecte de données efficaces et fiables pour guider le MEPS dans la prise de décisions
- Signaler des incidents contre l'éducation.

Plusieurs activités de communication étaient aussi organisées à l'endroit des chefs de circonscriptions scolaires et des directeurs d'écoles, pour les convaincre de l'importance de cet outil, afin d'assurer une collecte régulière et efficace des données. Ces activités seront reprises et pourront s'étendre autant que nécessaire, aux relais communautaires au sein des écoles et en dehors.

Depuis 2018, ce programme était à l'arrêt pour des problèmes divers, mais l'amélioration récente de la couverture réseau pour certains opérateurs téléphoniques en RCA devrait permettre de joindre de plus en plus de zones, alors que seule la partie ouest du pays avait été couverte au cours des expériences précédentes. Cet outil sera alors prioritairement utilisé pour obtenir des informations directement au niveau des écoles, que ce soit pour faire état de données chiffrées nécessaires au renseignement des indicateurs ou simplement par le biais de sondage destinés à recueillir des témoignages sur les valeurs ajoutées du programme, perçues par les bénéficiaires.

Un mécanisme complémentaire de suivi du programme sera constitué :

- Des réunions de coordination mensuelles avec la Task Force nommée par le ministre et les différents partenaires de mise en œuvre, au cours desquelles une mise à jour sera faite du niveau d'atteinte des indicateurs par rapport aux cibles du cadre de résultat, et les éventuels goulots d'étranglement seront évoqués pour y répondre par des solutions concertées.
- Des visites de terrain effectuées par le personnel de l'UNICEF du bureau central ou des bureaux de zones accompagnés de représentants du MEPS
- Les rapports réguliers des partenaires de mise en œuvre et des Inspections d'Académies

Une approche basée sur les résultats devra informer sur l'impact des processus d'apprentissage adoptés pour s'adapter à la crise. Il conviendra de comprendre dans quelles mesures ces processus permettent réellement aux élèves d'apprendre et quelles différences d'apprentissage peuvent être observées d'une population d'élèves à l'autre.

De manière globale le mécanisme de suivi-évaluation fera état du niveau de redevabilité du programme, mesurera les résultats atteints au regard des objectifs visés, et permettra de tirer les leçons dans des délais très courts de ce qui fonctionne ou de ce qui requiert au contraire des mesures correctives.

Comme requis par le PME, le rapport final du programme de réponse au COVID-19 couvrira tous les aspects de la mise en œuvre du programme, y compris l'état d'exécution du programme, indicateur par indicateur, les niveaux de dépenses par composante, et fera état de tous les éventuels problèmes et/ou imprévus survenus et des solutions qui ont été adoptées pour y faire face. Il tentera aussi de mettre en évidence comment ce programme de réponse à la crise du COVID-19 a permis de contribuer à des changements à long-terme, que ce soit par exemple dans l'adoption d'approches innovatives pour l'apprentissage, dans la capacité à atteindre les enfants les plus vulnérables ou encore dans le renforcement de partenariats de qualité.

## V – Gestion du projet et modalités de mise en œuvre

Tout d'abord, les grandes orientations du programme et son pilotage se feront grâce à des réunions régulières de la « Task Force », nommée par le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, et dont font partie les Directions Générales des Etudes, des Statistiques et de la Planification (ESP), de l'Institut National de Recherche et Animation Pédagogique (INRAP), de l'Enseignement Primaire Secondaire et des Partenariats (EPSP). Ce pilotage se basera sur le plan opérationnel tel qu'il aura été élaboré d'ici là par le Ministère, et entrainera une planification dynamique des activités prévues dans le cadre de ce programme, pour d'une part agir en fonction des autres initiatives de réponse à la crise, et d'autre part assurer le nexus-urgence développement.

- De manière générale, le suivi de la mise en œuvre des activités se feront à plusieurs niveaux : au sein de l'UNICEF, c'est le programme Education qui sera le principal maître d'œuvre, en coordination avec les programmes de santé/nutrition (CSD) et d'Eau et Assainissement (WASH) lorsque cela s'avèrera nécessaire. Les spécialistes en éducation et dans les autres secteurs du bureau de Bangui travailleront avec les partenaires de mise en œuvre et les institutions centrales du gouvernement, afin d'effectuer un suivi régulier et approprié de l'avancement du programme, de la réalisation des activités, pour assurer une bonne orientation vers les objectifs poursuivis.
- Autour des bureaux de zone de l'UNICEF basés à Bouar, Bossangoa, Kaga-Bandoro, et Bambari qui pourront quant à eux effectuer un suivi rapproché, en étroite collaboration avec les Inspections d'Académies, et seront pour cela impliqués au quotidien dans la mise en œuvre du programme, avec un suivi réalisé aussi bien au niveau technique qu'administratif, avec l'appui de la Section des Opérations.
- Avec le Secrétariat Technique Permanent (STP) dont la relation quotidienne avec l'UNICEF sera critique pour l'exécution du programme. Elle s'appuiera sur l'arrêté du Ministère de l'Éducation de 2008 qui informe sur les attributions données au STP pour la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'éducation en RCA. Le STP, sous la responsabilité de son Coordonnateur, centralisera toutes les requêtes de financement du MEPS, dont celles des différentes DG. Ces requêtes seront soumises trimestriellement pour permettre un découpage réaliste des activités et une adéquation au plan opérationnel.
- Avec les partenaires ONG de mise en œuvre qui seront en charge de certaines activités dans des zones où ils ont l'habitude de fonctionner, et selon les procédures HACT de l'UNICEF évoquées ci-après.

## VI – Gestion des risques

### En termes de sécurité et d'accès

Des facteurs importants, tels que l'absence de gouvernance, l'absence d'administration et d'autorité dans la majeure partie du pays, la présence de groupes armés, le manque d'application des lois, la faible capacité des services essentiels et la pauvreté de la logistique et des systèmes de communication rendent la situation particulièrement imprédictible en République Centrafricaine. Le pays est vaste avec un réseau routier très faible (seulement 1383 kilomètres de route goudronnée sur un territoire de 622 984 kilomètres carrés), ce qui fait que souvent, atteindre les populations les plus vulnérables relève d'un réel défi logistique - Particulièrement au cours de la saison pluvieuse quand les routes peuvent devenir impraticables. En plus, l'accès humanitaire demeure particulièrement difficile, en raison des conditions sécuritaires caractérisées par de plus en plus d'incidents ciblant les travailleurs



humanitaires. Au cours des dernières années, les conflits entre groupes armés ont augmenté significativement, et il est souvent nécessaire de négocier avec ces groupes pour pouvoir atteindre les populations les plus en difficulté. Les forces de maintien de la paix sont aussi une cible en République Centrafricaine et beaucoup de personnels de la MINUSCA en uniforme ont déjà perdu leur vie dans des attaques depuis le début de l'année 2020.

Par conséquent UNICEF entend continuer et renforcer les mesures de mitigation suivantes :

- Assurer un suivi constant de la situation sécuritaire en collaboration avec les partenaires,
- Un fort plaidoyer auprès des forces internationales et du cluster logistique, pour pouvoir accéder aux routes dans des conditions sécuritaires acceptables
- Une forte analyse des principes de Do No Harm avant chaque intervention
- Mener des actions de mitigation pour compenser les délais dans la délivrance des biens (par exemple, utilisation de nouvelles routes ou de nouveaux moyens de transport)
- Des études sur les marchés locaux, pour voir la faisabilité d'augmenter la proportion de matériaux locaux
- Le maintien d'une réserve stratégique de produits destinés à l'urgence, comme les stocks NFI et les stocks WASH
- Des efforts de plaidoyer soutenus, pour augmenter le financement humanitaire en République Centrafricaine

Enfin l'UNICEF, en collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre, continuera à collaborer avec les officiers de liaison des ONG qui travaillent quotidiennement pour faciliter les accès.

## En termes de risques fiduciaires

Les expériences passées de l'UNICEF-RCA dans la mise en œuvre de nombreux programmes et notamment le dernier financé par le PME, ont amené notre organisation à renforcer les procédures de suivi solides pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires et administratives tant sur le plan global que national. De plus, un certain nombre de leçons ont pu être tirées de ces expériences, afin d'amener à un renforcement adapté de ces procédures :

- L'importance donnée à l'évaluation de la capacité des partenaires non-gouvernementaux pendant le processus de sélection est à relever. Une nouvelle plate-forme appelée UNPP (UN Partner Portal comprenant l'UNICEF, le PAM, l'UNHCR) permet d'optimiser notre collaboration avec nos partenaires mais elle permet aussi d'assurer que tous les partenaires remplissent un certain nombre de conditions fiduciaires pour être autorisés à recevoir des fonds de l'UNICEF et d'agences des NU.
- À l'intérieur du PNUAD+, une approche harmonisée des transferts en espèces (HACT) existe entre 3 agences (UNFPA, PNUD et UNICEF) et établit des principes et des processus communs pour la gestion des transferts de fonds. Une mise en application stricte de ces procédures joue un rôle déterminant dans l'identification de signes d'alerte sur une potentielle mauvaise gestion des fonds confiés à l'ensemble des partenaires y compris les directions gouvernementales. Ainsi, des visites programmatiques régulières permettent de vérifier que

les dépenses annoncées correspondent bien à la mise en œuvre d'activités effectives sur le terrain. Les partenaires de mise en œuvre que nous nous assurons de former sur nos procédures savent qu'ils seront systématiquement l'objet de spots checks et d'audits réguliers, puis d'audits spéciaux, si cela s'avère nécessaire, pour présenter toutes les pièces administratives justifiant des dépenses annoncées dans les rapports d'activités et les FACE. Un système de « Third Party Monitoring » permet à des cabinets d'audit de réaliser des visites programmatiques, des spot checks ou des micro-évaluation dans les lieux où pour des raisons de sécurité les personnels de l'UNICEF ne pourraient pas se rendre.

- Puis, un renforcement de la politique de protection de lanceurs d'alerte de l'UNICEF contre les représailles aidera à réduire les risques liés à de mauvaises utilisations des fonds, puisque les irrégularités identifiées pourront être confirmées par le recueil d'entretiens ou de témoignages auprès des bénéficiaires. Cette politique a été mise à jour le 21 juin 2018 et est largement diffusée au sein de l'organisation dans le cadre de conférence en ligne.
- L'UNICEF a mis en place depuis juin 2018, une politique de protection des lanceurs d'alerte. Cette politique largement diffusée au sein de l'organisation permet non seulement de protéger les lanceurs d'alerte des représailles mais aussi de réduire les risques liés à de mauvaises utilisations des fonds, dans la mesure où les irrégularités identifiées devront être systématiquement confirmées par le recueil d'entretiens ou de témoignages auprès des bénéficiaires.
- Enfin, les équipes de supervision et de gestion de la qualité-assurance sont opérantes à la fois au bureau régional et à notre siège, et permettent de recevoir un appui constant pour garantir la meilleure gestion des risques possible. L'UNICEF RCA a élevé le poste de Chef des Operations à Représentant Adjoint - Operations qui a des fonctions de contrôle interne et une expertise d'audit. Ce qui implique l'accompagnement des programmes dans l'application des procédures et suivi vis-à-vis relations avec les partenaires.

## **VII – Budget et chronogramme (voir annexe 1)**

## **VIII – Cadre logique (voir annexe 2)**